

Administration publique

RNCP25782 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340t, 340p, 333r
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1501, K1403, K1704
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Lille 2 droit et santé

<http://www.univ-lille2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le parcours "administration publique" permet de réaliser les activités suivantes :

- l'établissement de diagnostic d'une procédure ou d'une organisation à réformer.
- l'élaboration et mise en œuvre en pratique de la comptabilité et de la gestion publique
- la capacité à prendre une décision, proposer une solution, une option ou une orientation
- la pratique en matière de GRH et de management public (encadrement d'agents, l'animation et le pilotage d'une équipe)
- l'élaboration d'une veille juridique
- la mise en œuvre et au suivi de procédures de marchés publics
- la préparation, réalisation, traitement et mise à disposition d'informations exploitables
- la pratique et la gestion du contentieux administratif
- la mise en œuvre de directives, d'orientations et d'objectifs stratégiques
- le contrôle de dossiers, le respect des procédures et l'application de la réglementation en vigueur

Le parcours "administration pénitentiaire" permet de réaliser les activités suivantes :

- Mise en application des textes législatifs ou réglementaires
- Rencontres avec des partenaires extérieurs et avec les autorités
- Management d'agents
- Encadrement et animation de groupes de paroles
- Rencontres pluridisciplinaires avec les différents acteurs de l'exécution de la peine
- Dialoguer avec la population détenue et les personnels.
- Rédaction de synthèses et de rapports
- Gestion des incidents liées à la détention et à l'exécution de la peine
- Suivi des mesures
- Réception des partenaires sociaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser et l'interpréter des textes législatifs ou réglementaires
- Rédiger des rapports ou notes de synthèse, de documents budgétaires et comptables,
- Analyser une situation du point de vue juridique

- Elaborer un argumentaire adapté,
- Proposer des solutions
- Mettre en place une veille juridique, ainsi que des dispositifs de contrôle d'application de la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre et piloter des projets dans un large champ de domaines propres à l'administration publique (Fixer les objectifs, Evaluer, communiquer tant à l'écrit qu'à l'oral).
- Réaliser une recherche d'informations et de l'exploiter,

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Après obtention du concours de recrutement direct ou indirect l'étudiant intégrera soit l'Administration d'Etat (centrale et déconcentrée ...), l'Administration Hospitalière (Hôpitaux, Etablissements sanitaires et sociaux ...), une Collectivité territoriale.

Il pourra également intégrer une structure de droit privé ayant des missions de service public.

Le parcours "Métiers de l'administration pénitentiaire" vise plus spécifiquement les concours de Directeur des services pénitentiaires (DSP), de Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (DPIP), de Lieutenant Pénitentiaire et de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP). La maquette du Master permet également de présenter les concours de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Directeur de la PJJ, Educateur de la PJJ), ceux de la gendarmerie et ceux de la police.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le diplôme permet d'accéder à l'ensemble des postes de catégorie A et B des 3 fonctions publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) soit par voie du recrutement sur concours, soit par recrutement contractuel :

IRA, Inspecteur/contrôleur des finances publiques, des Douanes, de la DGCCRF, du Travail, de la Jeunesse et du sport, Inspecteur de l'Action sanitaire et sociale, service de la Protection judiciaire de la jeunesse, Directeur/conseiller d'Insertion et probation, Directeur des services pénitentiaires, contrôleur INSEE, conseiller Pôle emploi, Greffier, secrétaire d'administration centrale, SAENES, Secrétaire de Chancellerie, Attaché/secrétaire d'administration Hospitalière, D3S, Directeur d'Hôpital, Attaché/rédacteur Territorial ...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé d'enseignants participants à la formation (responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique...)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury annuel proposé par le directeur de l'IPAG et validé par le Président de l'Université.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25782/>